



*Miroir d'eau, le matin de Noël 2021*

# Almayrac

*Bulletin municipal*

*n° 52 - Février 2022*



*Almayrac est l'une des 31 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS).*

ALMAYRAC • BLAYE-LES-MINES • CAGNAC-LES-MINES • CARMAUX • COMBEFA • CRESPIN • JOUQUEVIEL  
LABASTIDE-GABAUSSE • LE GARRIC • LE SÉGUR • MAILHOC • MILHAVET • MIRANDOL-BOURNOUNAC  
MONESTIÉS • MONTAURIOL • MONTIRAT • MOULARÈS • PAMPÉLONNE • ROSIÈRES • SAINT-BENOIT-DE-  
CARMAUX • SAINT-CHRISTOPHE • SAINT-JEAN-DE-MARCEL • SAINTE-CROIX • SAINTE-GEMME • TAÏX  
TANUS • TRÉBAN • TRÉVIEN • VALDÉRIÈS • VILLENEUVE-SUR-VÈRE • VIRAC

## Le mot du Maire

Chers Almayracoises et Almayracois,

L'année 2021 reste marquée par la gestion de l'épidémie.

Nous avons dû appliquer les mesures barrières, adapter nos modes de vie et de travail, apprécier le plaisir de nous retrouver quand nous le pouvions.

Deux évènements ont égayé la fin de l'année, le repas d'automne proposé par l'association festive, un souffle de répit, et la cérémonie de mise à l'honneur de Tany Gonzalez qui fût un moment plein d'émotion en la présence de nombreuses personnalités.

Nombre d'entre nous ont poursuivi leur action de maintien du service de proximité et le soutien aux plus isolés et fragiles, je tiens à les remercier chaleureusement.

Je remercie également les employés de la commune, Christine Boyer et Simon Alexandre, notre nouvel agent polyvalent dont vous trouverez le portrait dans ce bulletin.

Malgré les contraintes, le Conseil Municipal avance sur les différents dossiers notamment en engageant, dans le 1<sup>er</sup> trimestre, les travaux d'extension de l'office de la salle polyvalente.

Vous allez également recevoir un courrier nominatif vous expliquant les démarches de mise en place de votre nouvelle adresse.

La distribution des numéros de Maison sera organisée très prochainement.

A Almayrac, village empreint de l'attrait pour cette ruralité moderne, les associations demeurent actives et vectrices de lien social et de solidarité.

Comme l'année dernière, nous n'avons pas pu partager le moment de convivialité lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village.

J'ai une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté dans l'année passée.

Cette crise nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble.

Faisons tout pour redonner à nos enfants la perspective de lendemains heureux.

**Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2022 auprès de vos proches.**

Prenez soin de vous.

Le Maire, Jean-Marc Sengès



La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Depuis le 17/11/2021, il existe un nouveau mail sécurisé pour la mairie : [contact@mairie-almayrac.fr](mailto:contact@mairie-almayrac.fr)

Contact : 05 63 76 72 18

Site : <https://mairie-almayrac.fr>

# Un nouvel adjoint technique pour la commune !

Simon Alexandre a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Il arrive des Ardennes belges. Depuis ses 18 ans, il exerce son métier d'artisan dans le bâtiment. Avec sa compagne Nadine, ils ont un centre d'intérêt : la permaculture. La vie a fait qu'ils ont suivi sur le Net le youtubeur « Baba bear » qui exerce sur Tréviën. De fil en aiguille, l'information concernant la vente de la maison de Lempéri est venue à leurs oreilles et c'est ainsi qu'ils se sont installés à Almayrac.

Le poste d'adjoint technique s'étant libéré au départ de Pierre Malié, Simon a postulé et travaille désormais à mi-temps (17h/semaine) pour le service public, tout en rénovant sa maison.

Des idées de projets, elles ne manquent pas ! Mais les travaux au domicile qu'il vient d'acquérir occupe la majeure partie de son temps. Vous le verrez œuvrer régulièrement sur la commune.

N'hésitez pas à aller à sa rencontre en cas de besoin.

Il est à votre service et recherche ce contact qui lui permettra de s'intégrer rapidement dans la commune.



## Travaux

### Été et automne

- Fauchage d'automne par l'entreprise Bascoul (talus et bord de routes)
- Installation de la boîte aux lettres
- Tontes tardives liées à la météo
- Entretien du cimetière
- Balayage de la place de La Baurélié
- Marquage au sol à Souels
- Restauration du monument aux morts
- Novembre et janvier : intervention SICAE sur les lampes d'éclairage public.



*Décembre : curage des fossés sur les départementales*

### Prochainement : pose de panneaux de signalisation de rue (émaillés)



La pose des panneaux sur support tubulaire sera réalisée par la société SIGNAUX GIROD.

Pour les panneaux fixés en façade, les propriétaires concernés seront contactés pour avoir leur accord.

Il sera fourni à chaque maison une plaque émaillée avec son numéro en couleur assortie aux panneaux de rue. La pose sera faite par Simon.

### Entretien du cimetière

Nous vous rappelons que l'entretien autour de la tombe revient à chaque propriétaire. La commune ne peut plus utiliser de désherbant compte tenu de la nouvelle réglementation et elle ne s'occupe que les allées.

De même, merci de respecter le tri dans les poubelles situées à l'entrée :

- une poubelle **Déchets verts** (pour le compost)
- une poubelle **Autres déchets** (fleurs artificielles, pots plastique...)

# Remise de prix pour l'entrée en 6<sup>e</sup> le samedi 24 juillet

**Mathilde Leroy et Clothilde Rustan**, toutes deux élèves de l'école primaire de Mirandol sont rentrées au collège Augustin Malroux au mois de septembre.

Les matières préférées sont les mathématiques pour Mathilde et les arts visuels et le français pour Clothilde.

Elèves sérieuses, elles vont continuer leurs études sans pour autant délaisser leurs activités extra-scolaires : violon, danse et équitation pour la première et tennis pour la deuxième.

## Ont-elles des projets d'avenir professionnel ?

Mathilde s'imagine en pâtissière et Clothilde hésite entre marchande de légumes ou maîtresse...

De sérieuses études leur ouvrira un grand panel !

Pour les accompagner, la mairie leur a remis deux bons d'achat : l'un à Go Sport et l'autre à la Maison de la presse.

De quoi compléter leur matériel de collégienne !



# Une nouvelle boîte aux lettres

Depuis le mois d'octobre, une nouvelle boîte aux lettres a été installée près de l'église et de l'ancien bureau de poste d'Almayrac.

En collaboration avec La Poste, la commune d'Almayrac vient d'installer une nouvelle boîte postale plus fonctionnelle et plus accessible (notamment aux personnes à mobilité réduite). Ce nouvel équipement participe au service de proximité dédié à l'ensemble des habitants.



Almayrac a connu une agence postale sur la place de l'église. Cherchez... Le nom de la commune est encore visible sur le mur du local qui lui était dédié. Andrée Raffanel, ici sur la photo, fut l'une de ses responsables.

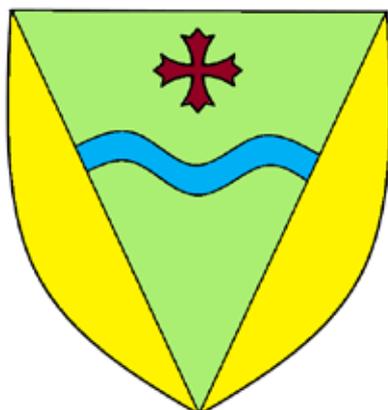


## L'ancienne poste d'Almayrac (collectage)

- la salle était meublée d'un comptoir et d'une cabine téléphonique fermée
- ouverte du lundi au samedi inclus
- services : courrier, mandat et cabine téléphonique
- le personnel était recruté sur la commune : Mmes Lagorsse, Raffanel, Pomiès, Rustan, Albouy

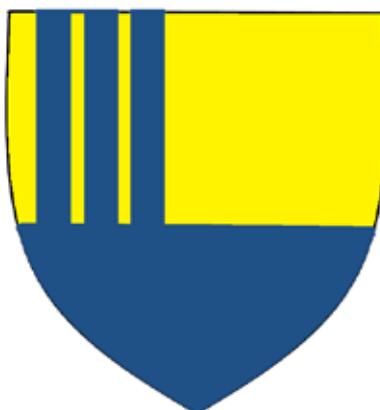
# Un blason pour la commune !

Merci à ceux qui ont participé : Chantal, Monika, Solange, François, Georges, Jean-Jacques, Gérard, Miek et Kim.



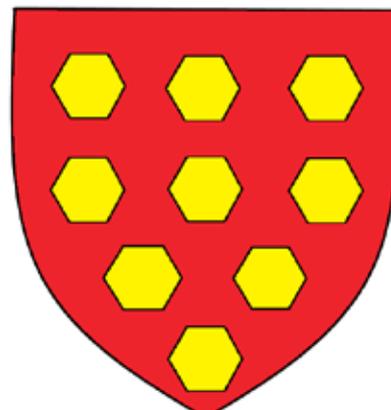
1

le jaune pour le Ségala, le bleu du lac, le vert des prés et cultures et la croix occitane



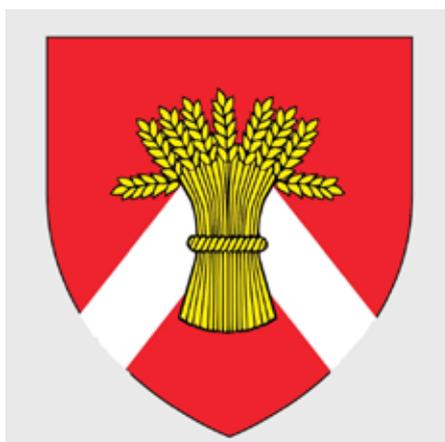
2

en bas le lac, les 3 ruisseaux qui s'y jettent, le jaune pour le Ségala



3

le rouge et le jaune de l'Occitanie, les étoiles pour les différents hameaux



4

le seigle et le fond rouge représentent le Ségala et l'Occitanie, le chevron d'argent la constance



5

les couleurs du Ségala et de l'Occitanie et le A pour Almayrac



6

le seigle, les prés et cultures, le bleu du lac et des ruisseaux et l'élevage



7

le lac et les ruisseaux avec les poissons et les canards, les prés et le seigle, les outils du mineur, l'élevage, les couleurs de l'Occitanie avec la croix occitane



**Maintenant il faut choisir !**

Nous vous proposons donc de voter pour un ou plusieurs de ces blasons, sur le site :

<https://mairie-almayrac.fr>  
ou en appelant au **06 15 80 40 11**  
avant le 31 mars 2022.

# Célébration de l'Armistice de la Grande Guerre

Il a fallu attendre le 13 novembre pour se réunir au Monument aux morts. L'association des Anciens Combattants, sous la présidence d'André Cabadi, œuvre sur 7 communes, l'organisation de ces commémorations reste difficile.

A 10h30, les Almayraçois, des présidents d'association et des membres du conseil municipal ont écouté les différents discours lus par M. Cabadi et M. Le Maire.

Un autre moment d'émotion, la lecture par le Brigadier chef Herban de la liste des Français tombés pour la France depuis le début de l'année.

Après l'hommage rendu à ces 12 Almayraçois qui ont perdu la vie entre 1914 et 1919, un verre de l'amitié attendait les participants à la mairie.



M. Senges a pu donner quelques informations sur le monument qui vient d'être restauré. Il a également remercié M. Mercier qui a usiné une très belle attache qui permet de pavoiser harmonieusement l'ouvrage (*photo ci-dessus*).



## Archives concernant le Monument aux morts

- Approuvé par le Maire Félix Gairaud le 30 octobre 1920 (délibération du Conseil Municipal du 8 août 1920)
- Approuvé par la Préfecture le 27 avril 1921
- **Architecte** : Gabriel Cambouives qui était également l'architecte municipal de Carmaux
- **Entrepreneur** : Paul Registe
- **Conception** : > en pierre blanche de Pons (Charente)

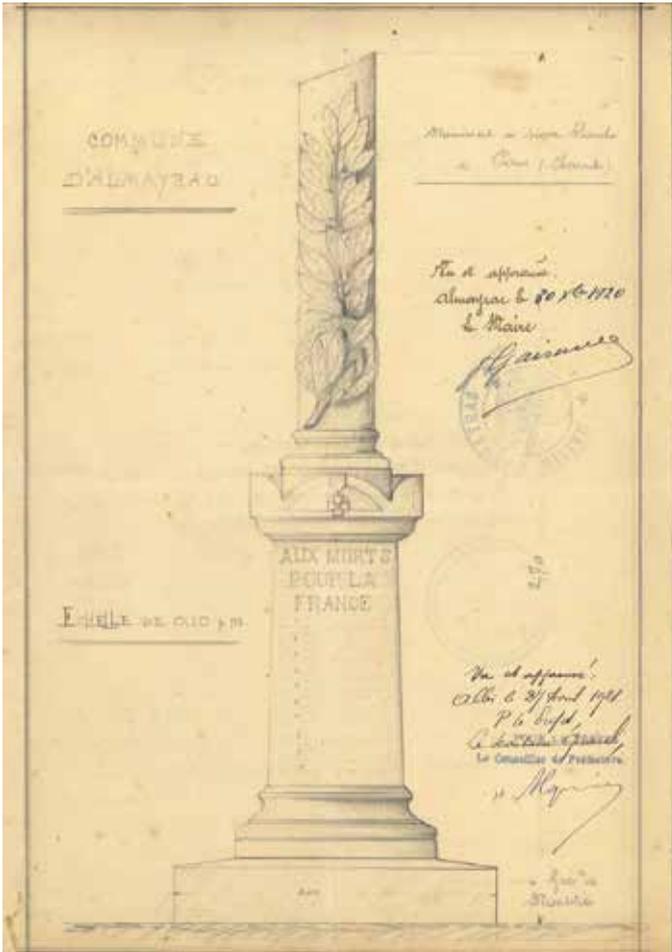
> assise en pierre de Monestiés de 0,20 d'épaisseur

> inscriptions gravées et peintes sur le fût

> le tout reposant sur un massif de béton en mâchefer ou gravier de chaux hydraulique

- **Coût** : 1 200 francs

exception faite des transports, travaux de terrassement, maçonnerie en fondation, frais de timbre d'enregistrement.



Projet de Monument aux Morts  
 Odeur estimatif des travaux

Le Monument aux Morts de la Commune d'Almayrac, en pierre blanche de Couz (Charente), reposant sur une assise en pierre de Montebello de 0,20 d'épaisseur, taillé avec soin, conformément au dessin approuvé, inscription gravée en pierre sur le front du Monument, l'ensemble reposant sur un massif de béton au machefèdre en gravier de chaux hydraulique, le tout mis en place, à Almayrac, toute fourniture et travaux compris, pour la somme de Mille deux cent francs, exception faite des transports de toute nature, des travaux de terrassement, maçonnerie en fondation, des frais de timbre et d'enregistrement, qui sont à la charge de la Commune.

Le présent devis dressé par l'Architecte communal le 24 X<sup>bre</sup> 1920

« Messieurs Régiste et Camboulives s'engagent à l'exécution conformément au dessin approuvé et aux conditions prévues.

Le paiement de la somme sera effectué dès la réception des travaux .

Est accordé un délai de 2 mois pour son exécution, à compter du jour de l'approbation des travaux.

Tout différent à l'avenant du présent contrat sera tranché par 2 arbitres nommés par chacune des parties et en cas de désaccord par un 3<sup>e</sup> nommé par M. Le Président du tribunal d'Albi. »

Article 1<sup>er</sup> Messieurs Régiste et Camboulives s'engagent à exécuter les travaux et fournitures indiqués au cahier des charges et au dessin approuvé et aux conditions prévues au devis estimatif des travaux, pour la somme de mille deux cent francs.

Article 2 - Le paiement de cette somme sera effectué dès la réception des travaux qui ont été faits par M. le Maire assisté.

Article 3 - M. le Maire Régiste et Camboulives s'engagent à ne pas modifier les plans du monument de la commune d'Almayrac et tous ses accidents en l'espace de deux mois pour son exécution, à compter du jour de l'approbation du projet.

Article 4 - Tout différend à l'égard du présent contrat sera tranché par deux arbitres nommés par chacune des parties et désignés, en cas de désaccord par un troisième arbitre nommé par M. le Président du tribunal civil d'Albi.

# Cérémonie en l'honneur de Tany Gonzalez le 12 décembre 2021

Un grand moment d'émotion pour tout un chacun lors de cette cérémonie d'honorariat le dimanche 12 décembre 2021.

Tany Gonzalez, a assuré le mandat de maire d'Almayrac de 1989 à 2020.

Dans leurs discours, les élus ont souligné les qualités de cœur, l'investissement et le sens du service public qui caractérisent l'engagement de Tany tout au long de sa vie. Il a également rejoint l'Amicale des anciens maires du Tarn.

**Le titre de maire honoraire a donc été conféré à Tany Gonzalez en ce mois de décembre 2021.**

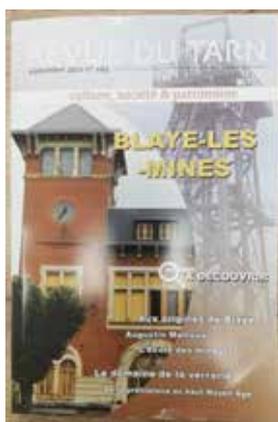
*Aux termes de l'article L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales, « l'honorariat est conféré par le représentant de l'Etat dans le département, aux anciens maires qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans dans la même commune. »*



## Revue du Tarn

La dernière revue de l'année 2021 évoquera bien des souvenirs aux Almayraçois qui ont travaillé à la mine...

La première revue de 2022 est principalement consacrée au 400<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Molière. Vous y trouverez également un article sur Mme Maryvonne Tosser-De Pablos, la fille du dernier instituteur de l'école d'Almayrac.



Ce numéro, comme les précédents, est disponible à l'accueil de la mairie.

**N'hésitez pas à les emprunter !**

# Élections présidentielles et législatives 2022



## Les dates

Présidentielles	Législatives
1. dimanche 10 avril	1. dimanche 12 juin
2. dimanche 24 avril	2. dimanche 19 juin

## Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si vous vivez en France, vous pouvez demander à être inscrit sur la liste électorale d'une mairie.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018.

## Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection soit **jusqu'au 4 mars 2022**.

**S'INSCRIRE AUPRÈS DE LA MAIRIE** : la mairie fournit le formulaire à remplir

**S'INSCRIRE EN LIGNE** : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Pour pouvoir finaliser l'inscription sur les listes électorales, vous devez fournir à la mairie :

- le formulaire rempli (CERFA 12669)
- une photocopie du titre d'identité et de nationalité en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans
- un justificatif de domicile.

## Patrimoine

L'État vient de classer au titre des monuments historiques le viaduc du Vaur ! Entre le Tarn et l'Aveyron, c'est l'un des 3 ouvrages métalliques les plus importants du XIX<sup>e</sup> siècle en France (avec la Tour Eiffel et le viaduc de Garabit) :

- 116 mètres de haut,
- 460 mètres de long
- Sa construction a débuté en 1895 et s'est achevée en 1902.

Par arrêté ministériel du 28 décembre 2021, l'État a décidé de renforcer la protection du viaduc du Vaur en raison de l'originalité de sa conception par l'ingénieur Paul Bodin, mettant en œuvre le principe des arcs équilibrés d'une seule portée.



Exemple spectaculaire d'architecture métallique, le viaduc témoigne des prouesses techniques déployées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début XX<sup>e</sup> siècle pour le développement des transports.

## Ouverture de la pêche 2022

**Ouverture générale pour les cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie** : du 2<sup>e</sup> samedi de mars au 3<sup>e</sup> dimanche de septembre inclus.

**Ouverture générale pour les cours d'eau de 2<sup>e</sup> catégorie** : pêche aux lignes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre inclus.

La pêche ne peut s'exercer plus d'une 1/2 heure avant le lever du soleil ni plus d'une 1/2 heure après son coucher.

*Ouverture spécifique et interdictions : consulter l'arrêté affiché en mairie.*





# Passage au niveau de risque élevé Influenza Hautement Pathogène (IAHP)

Les virus de l'Influenza aviaire continuent de circuler activement en Europe par l'intermédiaire des oiseaux migrateurs.

Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation appelle à nouveau l'ensemble des filières professionnelles, les chasseurs et les particuliers détenteurs d'oiseaux à maintenir une extrême vigilance, à respecter strictement les me-

sures de protection contre l'influenza aviaire et à déclarer sans délai toute suspicion aux autorités sanitaires du département.

Pour rappel, la consommation de produits alimentaires à base de volaille ne présente aucun risque pour l'homme.

## Déploiement de la Fibre

Le déploiement de la fibre FTTH pour tous les Tarnais a débuté sur le département par suite du mandat confié à SFR. La société TARN Fibre porte la mission de mettre en œuvre l'infrastructure fibre dans le Tarn et est accompagnée par les équipes de pilotage de Xp Fibre, d'EOS Telecom et de leurs sous-traitants.

Notre commune va bénéficier du déploiement de l'infrastructure du réseau Fibre Optique, afin de rendre éligibles chaque logement, chaque entreprise et chaque établissement public à la fibre optique FTTH d'ici fin octobre 2022.

Ces travaux, qui seront réalisés par la société EOS Telecom, le seront et conformément aux règles de l'art.

### Les missions :

- Pose de Chambres Telecom, d'Armoires de rues, de Point de Branchement Optique (PBO),
- Tirage de câbles Fibres Optiques en souterrain, en aérien...,
- Implantation de câbles Fibres Optique et d'Equipements réseau de type Point de Branchement Optique (PBO) en façade d'immeuble/maison,
- Génie Civil - Réalisation de tranchées, réparation de fourreaux, remplacement de poteau...



## Attention au démarchage abusif !



Depuis quelques jours, de nombreux Tarnais sont contactés par téléphone pour des offres commerciales par une entreprise qui se revendique travailler en lien avec le Conseil départemental du Tarn.

Surfant sur la vague de la rénovation énergétique, ces entreprises proposent des dispositifs pour l'isolation de votre habitation ou d'aides aux travaux rénovation énergétique.

Le Département ne communique pas d'informations personnelles de type numéro de téléphone et en aucun cas, n'a mandaté un organisme pour réaliser du démarchage à domicile ou téléphonique.



Nous tenons à rappeler que le Conseil départemental du Tarn n'est en aucun cas, lié à ces entreprises. La prudence est donc de mise.

Enfin, nous vous conseillons de faire preuve d'une extrême vigilance et de veiller à ne communiquer aucunes données personnelles.

Par contre, le Département du Tarn a ouvert un guichet Tarn renov'Occitanie qui informe et conseille gratuitement les tarnais sur l'ensemble des aides à la rénovation énergétique, les parcours, les matériaux...

**Plus d'infos ci-contre**

# TARN RENOV' OCCITANIE

*Un guichet unique pour un service public de la rénovation énergétique*

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

La Région Occitanie et le Département du Tarn ont mis en place un service public Tarn Rénov'Occitanie, qui s'adresse à tous les Tarnais et les informe gratuitement.

## Son rôle

Tarn Rénov'Occitanie a pour objectifs d'encourager une rénovation énergétique de qualité, de faciliter le parcours des Tarnais, de leur assurer une meilleure compréhension des dispositifs, de les accompagner dans le choix des aides financières tout en luttant contre les démarchages abusifs, enfin, de développer les partenariats pour mieux informer et sensibiliser les professionnels et les particuliers aux enjeux de la rénovation énergétique.

Ce Guichet est une porte d'entrée unique permettant à tous les Tarnais d'être conseillés pour réduire leur consommation d'énergie et améliorer leur confort ainsi que de choisir les aides financières.



Le guichet oriente vers le parcours d'accompagnement adapté à leur situation : dispositif Régional rénov'occitanie (audit -assistance à maîtrise d'ouvrage-prêts) ou de l'ANAH (OPAH-PIG).

## Comment faire ?

La première étape est de contacter les conseillers de Tarn Rénov'Occitanie pour bénéficier d'informations actualisées et de conseils personnalisés, techniques, financiers, fiscaux ou juridiques.



## Contact TARN Rénov'Occitanie

- du lundi au vendredi,
- 97 Bd Sault à Albi sur RDV
- par téléphone au 0 805 28 83 92 (appel gratuit)
- par mail [renovoccitanie@tarn.fr](mailto:renovoccitanie@tarn.fr)
- ou sur le site internet [renovoccitanie.tarn.fr](http://renovoccitanie.tarn.fr)

# REHAB et COOP de SO

*s'associent pour la transition énergétique.*

Les deux coopératives d'intérêt collectif (SCIC) du Carmausin et du Ségala, qui œuvrent toutes les deux pour la transition énergétique du territoire, ont souhaité renforcer leur partenariat, avec l'appui de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (représentée par Thierry Maliet, vice-président en charge du climat-énergie et Daniel Pinol, responsable du pôle habitat-urbanisme et énergie-climat).

Le 23 novembre, c'est à Carmaux, dans les locaux de l'Espace de coworking de la Communauté de Communes que les dirigeants des deux SCIC ont signé des prises de participations croisées : chacune devenant sociétaire de l'autre pour affirmer et renforcer un partenariat déjà bien établi.



# Recours aux soins non programmés



Campagne de promotion auprès des usagers du système de santé :

## Réflexes à adopter pour trouver une réponse à un besoin de soins non programmés.

Elle a pour objectif de rappeler que les professionnels, notamment les médecins traitants sont les premiers recours en cas de besoin non programmés. Elle rappelle la nécessité d'appeler le 15 avant de se déplacer vers un service d'urgence.

Cette campagne promeut l'usage pertinent des services d'urgence afin de soulager les équipes médico-soignantes des services concernés et améliorer la qualité de la prise en charge.

Mon enfant ne va pas bien,  
j'ai mal au ventre,  
j'ai mal à la tête,  
j'ai de la fièvre...

Je **contacte** en priorité  
**mon médecin** traitant.

Un doute ?  
Une urgence ?  
**J'appelle le 15**  
avant de me déplacer !

Un médecin vous répond.

PRÉSERVONS LES URGENCES POUR LES VRAIES URGENCES !

**GRATUIT SANS INSCRIPTION**

## Paroles d'aidants

CARMAUX - ALMAYRAC

Pour se rencontrer, échanger entre aidants.

Un espace de paroles autour de vos questionnements, de vos expériences d'aidants auprès d'une personne âgée de plus de 60 ans.

**1 MARDI / MOIS - DE 14H À 16H**

Contact : Alice DIMUR - 06 76 84 79 48

Un espace de parole animé par une psychologue.

Une action menée par le Collectif de Soutien aux Aidants du Carmausin-Ségala dans le cadre du Contrat Local de Santé

**Prochaines dates à Almayrac :**

- mardi 1<sup>er</sup> mars de 14h à 16h
- mardi 5 avril de 14h à 16h
- mardi 10 mai de 14h à 16h
- mardi 14 juin de 14h à 16h

# SSIAD d'Almayrac

Chers bénéficiaires du SSIAD, chers Almayracois,  
Je souhaite profiter de cette période de vœux pour vous remercier chaleureusement de la confiance que vous avez accordée en 2021 à l'ensemble des professionnels du SSIAD d'ALMAYRAC.

Nous faisons les vœux que votre confiance soit renouvelée en 2022.

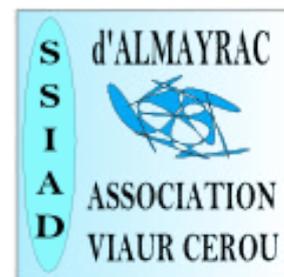
Malgré les nombreux bouleversements occasionnés par la crise sanitaire, les professionnels du SSIAD restent mobilisés à vos côtés. Qu'ils en soient tous aussi chaleureusement remerciés. Leur engagement humain et leur disponibilité sont remarquables.

En effet, depuis 30 ans grâce à l'ASSOCIATION VIAUR CEROU, ils s'inscrivent honorablement dans un collectif de professionnels de santé libéraux, médecins, infirmiers, secrétariat médical, pédicures... tous grandement engagés et impliqués avec nous, dans le maintien en santé des personnes au domicile.

De plus, de nombreux partenaires du SSIAD, municipalité d'Almayrac, Associations de bénévoles, Maison de l'Autonomie, ADMR, ASAD, Etablissements et autres instances du territoire... s'articulent avec le SSIAD pour vous donner le meilleur. Que chacun de nos partenaires soit aussi vivement remercié.

Enfin, en qualité de directrice du SSIAD, je m'associe à l'ensemble de l'équipe de professionnels du service : Yolande, Sébastien, Mylène, Karine, Christel T, Nathalie, Bérange, Claire, Christel M, les professionnels aides-soignants, Noelle, l'infirmière encadrante d'unité de soins, Marie et Sabine du service comptabilité, Alice la psychologue, pour vous dire que nous restons tous mobilisés à vos côtés pour 2022, et que nous nous engageons auprès de vous, pour tenter de vous apporter « le meilleur ».

Béatrice Fabre, Directrice du SSIAD



## ADMR Almayrac & Sainte-Gemme

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Le CA du 13 avril 2021 a décidé de mettre en place un dispositif de soutien téléphonique en raison de la charge de demande et de la non disponibilité

des bénévoles pour assurer la permanence téléphonique.



Elle est désormais confiée à une plateforme :

**N° 05 63 43 60 25**

## Conseil départemental

### 1 heure d'APA pour aller se faire vacciner

Le Conseil départemental reste mobilisé afin de permettre la meilleure organisation possible de la campagne de vaccination pour la 3<sup>e</sup> dose. Les personnes âgées ou en situation de handicap ne disposant pas d'un véhicule pourront bénéficier d'une heure d'APA dédiée afin de se rendre sur les lieux de vaccination.

**LE BUT :** que les intervenants à domicile des personnes de plus de 75 ans bénéficiant de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) puissent les accompagner dans le centre de vaccination le plus



proche de chez eux afin de se faire vacciner contre la #COVID19.

# Société communale de chasse d'Almayrac

Une année se termine, une autre commence, c'était les moments de fêtes, de bons repas, de partage et de nuits parfois longues. Hélas, encore une période gâchée par la pandémie même si c'était un peu mieux que l'an passé. Espérons que ce sera la dernière fois et que chacun pourra reprendre sa liberté de mouvements, c'est le minimum que nous puissions souhaiter à chacun, sans oublier la santé, le bonheur du partage et le plaisir de se retrouver...

La saison de chasse se poursuit tranquillement, palombes, faisans et perdreaux ont bien occupé les chiens d'arrêts. Quelques sangliers et chevreuils ont fait la joie des courants lors de battues toujours réalisées dans le respect des consignes de sécurité. Pour les curieux et tous les autres, il est possible de participer à « une journée à la chasse » sous l'égide de la Fédération des chasseurs.

Depuis quelques années, on est face à une baisse drastique de la population de lièvres sur la commune, seulement deux ou trois animaux sont prélevés et très peu sont vus lors des sorties.

Comme chaque année, dans les mois à venir aura lieu un comptage des lièvres sur l'ensemble du département. Il est réalisé de nuit par des agents de la fédération à bord de véhicules équipés de puissants projecteurs. Stationnés sur une hauteur pour couvrir le plus de surface possible, tous les animaux repérés dans le faisceau de lumière sont comptabilisés. S'ils sont loin, ils sont repérables grâce à leurs yeux (la forme, la couleur, la dispo-



sition..) ce qui permet de « voir » lièvres, chats, renards, chiens, chevreuils... parfois bécasses...

Ce comptage permet de réaliser un IKA - Indice Kilométrique d'Abondance et de le comparer aux années précédentes (depuis environ 20 ans à Almayrac...). Il ne va pas dire combien d'animaux sont sur le territoire mais permet de suivre l'évolution d'une population donnée et aussi de constater la présence de prédateurs.

On est surpris de trouver autant de « minous » et de « chienchiens » dans la nature, souvent plus nombreux que les renards, à tout moment de la nuit, sans oublier les divagations en journée pour visiter quelque élevage et basse-cour ou courir après le gibier et au pire le détruire. On ne peut pas occulter non plus d'éventuels problèmes sanitaires mais il est surprenant de voir des levreaux en été et plus rien à l'ouverture de la chasse au lièvre.

La nature est un bien commun à partager, certes, mais chaque mètre carré de terrain appartient à un propriétaire et doit être respecté, la divagation d'animaux (le chien est un animal... non !) est interdite. Ce pourrait être un vœux de nouvel an que d'imaginer une société où chacun vit en harmonie dans le respect des autres.

La saison de chasse se terminant fin janvier pour le chevreuil et fin février pour le sanglier, nous ferons le bilan dans le prochain bulletin.

Bonne Année à tous

**Le bureau**



# AFA : Association festive d'Almayrac

L'Association festive vous souhaite une belle et heureuse année et remercie les habitants pour leur soutien et leur participation aux animations.

## Rétrospective 2021

Malgré une année encore régie par l'épidémie, les manifestations tour à tour autorisées, limitées ou interdites, l'association a pu offrir aux Almayracois deux animations en 2021.

Le 4 septembre, un tour de village avec la charrette décorée pour offrir boissons et gâteaux et le 20 novembre, le repas d'automne, repas qui fût une belle réussite.

2022, malgré toutes nos espérances, sera peut-être encore une année compliquée mais les bénévoles ont toujours à cœur de partager leur bonne humeur et leur envie de faire « vivre » notre village.



Le 11 février, à 20h30, salle des fêtes, se tiendra l'Assemblée Générale de l'association où tout le monde peut venir participer, donner son avis et peut-être nous rejoindre en tant que bénévole !

# Société Nautique d'Almayrac



L'ensemble du bureau de la société nautique d'Almayrac vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022

Après deux ans d'interruption, la SNA s'apprête à recevoir à nouveau les rameurs de la région Occitanie sur le plan d'eau de la Roucarié :

- **12 ET 13 MARS 22** : une régates engageant les rameurs de 14 à 18 ans et des rameurs seniors
- **22 MAI 22** : un championnat de ligue pour la région Occitanie engageant des jeunes rameurs et des rameurs vétérans

Conscients du contexte sanitaire, la SNA s'engage à mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires pour la sécurité des participants, à respecter les protocoles sanitaires établis par l'autorité ministérielle de sa Fédération.

Ces deux événements sont très importants pour le parcours sportif des rameurs de la région car ils peuvent leur permettre de se qualifier au niveau national et voir ainsi leurs ambitions sportives récompensées. Vous êtes donc attendus nombreux !



L'Assemblée Générale de l'association est prévue le 26 mars 2022 à 17h au club.

**CONTACT : 05 63 36 71 07**



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CARMAUSIN-SÉGALA

**Siège** : 2 rue du Gaz 81400 Carmaux

**Contact** : 05 63 36 14 03 | [contact@3c-s.fr](mailto:contact@3c-s.fr) | [www.carmausin-segala.fr](http://www.carmausin-segala.fr)

 **Communauté de Communes Carmausin-Ségala**

# Les Tisserins : un espace pour les entreprises

Ouvert depuis fin 2019, l'ESPACE ENTREPRISES Les tisserins abrite des entreprises, porteurs de projet, créateurs ou indépendants.

**COWORKING, TRAVAIL PARTAGÉ, NOMADE ET FLEXIBLE**

Sur ces 400 m<sup>2</sup> dédiés au développement économique, l'espace de location est ouvert à tous professionnels ayant besoin d'un bureau ou d'une salle de réunion, d'un espace de travail de façon temporaire ou plus pérenne.

L'espace est modulable à la demande, en fonction des besoins de l'entreprise. L'accès internet très haut débit en fait un lieu idéal pour les TPE et travailleurs nomades.

Aujourd'hui, 5 entreprises se sont installées dans l'hôtel d'entreprises et louent un bureau de façon permanente et 10 adeptes du coworking viennent régulièrement profiter de l'espace de travail partagé ou des salles de réunion. Ce sont notamment des indépendants pour qui cette solution de bureau flexible, à la journée, correspond à leur fonctionnement.

En complément, les locaux accueillent également chaque semaine des permanences de professionnels (accompagnement à la création et au développement d'entreprises) qui viennent animer et créer une dynamique au sein de l'espace.

## Le RAM devient RPE !

Le RAM (Relais d'assistantes maternelles) change de nom et devient Relais Petite Enfance (RPE) du Carmausin-Ségala ! Une évolution législative élargit les missions du RAM qui, pour l'occasion, change de nom.

**UN LIEU RESSOURCES POUR LES PARENTS ET LES PROFESSIONNELLES**

L'organisation et le fonctionnement actuel auprès des assistantes maternelles et des parents employeurs perdurent, de même que les principes fondamentaux de neutralité.

*Les tisserins*  **À CARMAUX**

**ESPACE ENTREPRISES**

**COWORKING | TÉLÉTRAVAIL**

**BUREAUX à la JOURNÉE ou au MOIS**

**LOCATION DE SALLES DE RÉUNION**

*Si vous testiez ?*  
**UNE 1/2 JOURNÉE EST OFFERTE !**

**ESPACE ENTREPRISES Les tisserins**  
Bâtiment L'Annexe - 2<sup>e</sup> étage  
32ter av. Bouloc Torcat à Carmaux  
05 63 78 22 67 - [cworing.tisserins@3c-s.fr](mailto:cworing.tisserins@3c-s.fr)  
[www.carmausin-segala.fr](http://www.carmausin-segala.fr)

SCANNEZ POUR + D'INFOS

**PLUS D'INFOS SUR : [www.carmausin-segala.fr](http://www.carmausin-segala.fr)**  
**Rubrique ECONOMIE**

**ADRESSE** : Bâtiment L'Annexe - 2<sup>e</sup> étage  
32 ter avenue Bouloc Torcat à Carmaux

Le Relais Petite Enfance reste un lieu ressource, accessible gratuitement, un lieu d'écoute, d'accompagnement et d'information pour tous les parents et futurs parents quel que soit le mode de garde choisi : en crèche, chez une assistante maternelle ou en garde à domicile.

**PLUS D'INFOS : [www.carmausin-segala.fr](http://www.carmausin-segala.fr)**  
**Rubrique ENFANCE-JEUNESSE > 0-3 ans**  
**05 63 43 18 60 - [ram@3c-s.fr](mailto:ram@3c-s.fr)**



## Réduisons nos déchets !

Aujourd'hui, chaque français produit en moyenne 590 kg de déchets ménagers et assimilés par an. La quantité de déchets a doublé en 40 ans : nous achetons plus et plus fréquemment.

Face à ce constat, la réduction des déchets est une démarche essentielle afin d'économiser les matières premières épuisables ; de limiter les impacts sur l'environnement ; de diminuer le coût des déchets pour chacun. La réussite de la réduction des déchets est donc basée sur la prévention des déchets, c'est-à-dire avant que celui-ci ne soit produit, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

En novembre, à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2021, la 3CS a sensibilisé les habitants du territoire en allant à leur rencontre sur les marchés hebdomadaires.

L'occasion de mettre l'accent sur le gaspillage alimentaire et le compostage, des enjeux forts pour la collectivité : 30% du poids de nos poubelles sont des biodéchets, c'est-à-dire des déchets de cuisine biodégradables (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, sachet de thé, pain, aliments périmés, reste de repas, etc.).



Quand ils sont jetés avec les ordures ménagères, ils sont enfouis et ne sont ainsi pas valorisés. Le compostage est une solution facile à mettre en œuvre et très utile au jardin !

La réduction des déchets est possible également si on décide de consommer autrement : pratiquer le troc, acheter d'occasion, louer ou emprunter plutôt qu'acheter, faire réparer ses appareils électroménagers ou ses vêtements, privilégier des produits écolabellisés...

**De nombreuses initiatives sont à découvrir sur le site : [www.serd.ademe.fr](http://www.serd.ademe.fr)**

# TRIONS

TOUTES LES...



ET TOUS LES...



# ENCORE PLUS...

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Au moins **20% des déchets** de la poubelle noire sont des recyclables destinés au bac jaune.

Dès aujourd'hui, **trions ENCORE plus :**  
**tous les emballages métalliques,**  
**tous les papiers et cartons,**  
**toutes les briques alimentaires,**  
**tous les flacons et bouteilles en plastique.**

**Ils seront TOUS RECYCLÉS !**

### J-400

**EN 2023, IL FAUDRA  
 TRIER TOUS LES EMBALLAGES**

**RAPPEL : Les sacs doivent être déposés à l'intérieur des conteneurs et non à coté. D'autre part, les encombrants doivent être apportés en déchetterie.**



[WWW.TRIFYL.FR](http://WWW.TRIFYL.FR)

# Demande d'urbanisme en ligne

La 3CS (service Urbanisme) informe que la saisie en ligne des demandes d'urbanisme (CU, DP, PC, PA et PD) pour les pétitionnaires est opérationnel et disponible à l'adresse suivante : <https://ideau.atreal.fr>

## ● La saisie par voie électronique, une possibilité pour les usagers de saisir l'administration publique de manière simple et directe

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisie par voie électronique (SVE).**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la SVE s'appliquera également **aux demandes d'autorisation d'urbanisme**, avec l'obligation **pour toutes les communes** d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.



## ● Quels sont les bénéfices du service en ligne ?

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne. Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !



Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité.

## ● Dès aujourd'hui...

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? Sur [service-public.fr](http://service-public.fr), [AD'AU](http://AD'AU), pour Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape.

Sur [AD'AU](http://AD'AU), laissez-vous guider !

La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement pré-rempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir.

Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers !

## ● Et toujours...

**Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !**



## Projet Alimentaire Territorial

Le Pôle territorial Albigeois-Bastides a mobilisé de nombreux partenaires afin d'écrire un programme d'actions ambitieux pour développer l'agriculture et l'alimentation locale sur le territoire.

17 structures associatives, consulaires, et collectivités, ont proposé une vingtaine d'actions pour la période 2022-2023.

Ces actions s'inscrivent dans six axes stratégiques :

- 1 - Développer les circuits courts,
- 2 - Augmenter la qualité de la restauration collective,
- 3 - Conserver et diversifier l'autonomie alimentaire,
- 4 - Transition agricole,
- 5 - Rendre accessible à tous une alimentation saine et de qualité,
- 6 - Construire une gouvernance



## En 2022, l'association Séga'liens se réinvente !

En devenant intercommunal, le centre social est désormais géré par le CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale.

L'Association Séga'liens poursuit son chemin avec le pôle enfance/jeunesse et ses accueils de loisirs.

**Un nouveau départ, de nouveaux projets...**

L'association se renouvelle donc, et recherche de nouveaux bénévoles pour constituer son bureau.

Si vous souhaitez vous investir, contactez-nous ! Grâce à vous et avec vous, nous écrivons ensemble cette belle aventure !



### Association Séga'liens

6 chemin de Musac 81350 Valdériès

05.63.56.55.88 - [accueil@cs-segalatarnais.org](mailto:accueil@cs-segalatarnais.org) - [www.cs-segalatarnais.org](http://www.cs-segalatarnais.org)

# Per bolegar la lenga nòstra !

(pour secouer, bouléguer, notre langue)

Après Noël (**Nadal**), le réveillon (**lo ressopet**), le Nouvel an (**Cap de l'an**) et les Rois (**los Reis**), nous allons en bons français que nous sommes, festoyer pour carnaval !

**Chanson populaire de la Talvera : Carnaval es un gusàs**

(musica e paraulas : Daniel Loddo)

**Carnaval es un gusàs  
A manjat tot lo milhàs  
Lo milhàs la milhassina  
N'i aurà pas per la vesina  
Carnaval ò Carnaval  
Carnaval es un paucval**

**Carnaval es un gusàs  
Dança coma un vièlh petaç  
Un petaç de tela fina  
L'a panat a la vesina  
Carnaval ò Carnaval  
Carnaval es un paucval**



## PRONONCIATION

Carnabal és un gusas

A mantsat tou lou millas

Lou millas la millassino

N'i aoura pas pér la bésino

Carnabal o Carnabal

Carnabal és un paoubal

Carnabal és un gusas

Danço coum(o) un bièl pétaç

Un pétaç de télo fino

L'a panat a la bésino

Carnabal o Carnabal

Carnabal és un paoubal

*Les syllabes soulignées sont celles qui doivent être accentuées.*

**Carnaval est un gueux.**

**Carnaval est un gueux / Il a mangé tout le millas / Le millas la millassine / Il n'y en aura pas pour la voisine / Carnaval ô carnaval / Carnaval est un vaurien.**

**Carnaval est un gueux / Il danse comme un vieux chiffon / Un chiffon de toile fine / Qu'il a volé à la voisine / Carnaval ô carnaval / Carnaval est un vaurien.**

Ressources : La Talvera

